

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12.

# LE RASOIR

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12.



LE CAUCHEMARE D'UN ÉCHEVIN DES TRAVAUX PUBLICS

Mephisto

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## La question s'impose.

La Commission parlementaire chargée d'élaborer le projet de réforme électorale a enfin terminé ses travaux.

Les journaux ont reproduit le rapport présenté en son nom par l'honorable M. Devigne.

Après plus d'une année d'études et de discussions approfondies, ces Messieurs de la Commission sont tombés d'accord pour déclarer..... qu'il n'existe aucune solution possible à la grande question qui leur était soumise et ils écartent purement et simplement la proposition de MM. Janson et consorts.

« La Commission, dit le rapporteur M. Devigne, a délibéré longuement sur l'objet » envoyé à son examen. Le seul résultat de » ses délibérations, — résultat que dès l'a- » bord il n'était pas difficile de prévoir, — » c'est la conviction à laquelle elle est arri- » vée, qu'il n'existe aucune solution de la » question qui puisse être considérée comme » absolument satisfaisante.

« Faire une loi fixant les moyens de clas- » ser les citoyens d'après leur degré d'intel- » ligence, traçant les limites où commence » et où s'arrête la capacité, est une œuvre » qui présente des difficultés, non seulement » évidentes, mais tout à fait insurmontables. » Demander la perfection en cette matière, » c'est exiger l'impossible; il serait, croyons- » nous, difficile à l'heure actuelle d'en dou- » ter encore. Il est, en effet, permis de dire » que, s'il existait une solution simple et » pratique, il y a longtemps qu'elle eût été » trouvée; il y a de longues années que » l'initiative parlementaire, les travaux des » publicistes ou la presse l'eussent fait » éclore. »

Ainsi parle M. Devigne et tous les pontifes de la doctrine s'inclinent avec admiration.

Naïfs, que nous étions ! Nous croyions bêtement que nos législateurs n'allaient avoir que l'embarras du choix.

Nous pensions, après les déclarations pompeuses faites par le chef du cabinet dans la fameuse séance de la Chambre du 11 Juillet 1881, qu'on s'empresserait, les élections passées, de nous donner satisfaction.

Nous nous trompions ! Le gouvernement laissera vraisemblablement protester ses promesses et les non-censitaires resteront Gros-Jean comme devant.

Que voulez-vous ? Le grrrrrand parti libéral n'est pas d'accord ! Il n'a pas trouvé de formule de nature à satisfaire les trembleurs et alors, vous comprenez, les autres n'ont qu'à attendre.

Nous avons peine à croire que la Chambre sera dupe d'une pareille plaisanterie.

« La question électorale est ouverte, a dit M. Frère dans son discours de Liège, et il n'est donné à personne de la clore; elle s'imposera à tous les cabinets, quels qu'ils soient. »

Eh ! bien, l'heure est venue de l'imposer au cabinet actuel.

Nous espérons fermement que les députés de la jeune gauche ne failliront pas à ce devoir et qu'ils ne s'arrêteront point aux élucubrations tintamaresques des sieurs Devigne et consorts.

En avant donc ! La place est ouverte; il ne s'agit plus que d'y entrer.

A. RIGOBERT.

## Le plus clair de l'affaire.

Le Collège échevinal et la députation permanente continuent à échanger des petits billets doux au sujet du budget communal de 1883.

Le grand point en litige est celui de savoir si certaines dépenses et recettes doivent être qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires.

Les contribuables naturellement ne comprennent pas un mot à ces savantes discussions.

Une seule chose cependant leur saute parfaitement aux yeux :

C'est que les petites feuilles de contributions, que M. le receveur des taxes locales leur envoie annuellement avec une régularité touchante, sont d'ordinaire extraordinairement salées.

ZUTALORS.

## Question de Balayage.

Nous avons présenté, il y a quelque temps, à nos lecteurs, les vingt-six habitants de Zoetenaye (Flandre-Occidentale). Qu'il nous soit permis de leur faire faire connaissance aujourd'hui avec l'administration communale du Ruette (Luxembourg).

Le document suivant, que nous garantissons authentique, suffira largement, pensons-nous, pour faire apprécier à leur juste valeur les municipaux de la localité.

Nous reproduisons textuellement :

Séance du Conseil communal de Ruette du 11 Février 1883.

Furent présents : MM. Ensich, bourgmestre; Lecoq, échevin; Liégeois-Bernard et Jonette, conseillers.

Le Conseil communal de Ruette.

Vu la réclamation du sieur Woygnet, échevin de la commune de Ruette, adressée à M. le ministre de l'instruction publique, tendant à faire payer par la commune aux institutrices un état de 89.50 pour avoir fait balayer les salles d'école, nettoyer les lieux, laver les fenêtres, etc. par une personne qu'elles ont choisie et dont elles n'indiquent pas le nom ;

Considérant d'abord que cet état est des plus exagéré et qu'une fois seulement, en 1881, le conseil communal, cédant aux instances de M. Woygnet, a porté au budget une somme de cent frs. seulement pour balayer, laver, etc., toutes les écoles de la commune; que trois mois se sont écoulés sans que l'administration communale ait pu trouver une personne pour faire l'ouvrage projeté; que la femme de l'instituteur de Grandcourt a dû s'acquitter de la besogne, n'ayant pu trouver personne pour la faire; que les deux écoles de Ruette ont été balayées, lavées, etc., par la voisine de l'échevin Woygnet, et qui s'est contentée de la somme de 50 francs pour les deux écoles de Ruette que ses petits enfants ont balayées;

Considérant que de temps immémorial les instituteurs et institutrices ont fait balayer par leurs élèves et tenir en état de propreté les locaux servant à leurs usages, et que jamais il n'y a eu la moindre réclamation de ce chef; qu'il n'existe aucune personne dans

la commune qui demandera que ses enfants soient dispensés de se prêter tour à tour au balayage et que dans le cas contraire les parents seront tenus de les remplacer par une personne de leur choix et qu'ils paieront;

Attendu que l'instruction est donnée gratuitement à tous les élèves de la localité, le Conseil rejette conséquemment l'état de frais produit par les institutrices et parce que aussi il n'y a pas de crédit ouvert au budget communal pour faire face à la dépense réclamée, qui n'a été faite que d'apparence;

Considérant que si les institutrices ne veulent pas s'acquitter d'une besogne que leurs devancières ont toujours accomplie, le conseil communal les prie de se pourvoir ailleurs et qu'il avisera au moyen de les remplacer.

La séance étant déclarée close, le présent procès-verbal est approuvé et signé après lecture faite.

Ont signé : ENSICH, LECOQ, LIÉGEOIS-BERNARD, JONNETTE.

Nous n'ajouterons rien à cette sublime élucubration. Nous nous bornerons à émettre le vœu qu'il arrivera un temps où les électeurs de Ruette balayeront énergiquement ces étranges ennemis du balayage scolaire.

RACAGNAC.

## LE MARIAGE DE SUZETTE

Lugelo Venere Cupidinesque !..

Pleurez, Amours, sur ma détresse !  
Mon pauvre cœur est fort marri.  
Suzette, qui fut ma maîtresse,  
Suzette va prendre un mari.

Hélas ! de mon esprit morose  
La douleur ne s'en ira point :  
Cette fillette blanche et rose  
Quitte l'amant pour le conjoint !

Suzette, — cette perle rare,  
Ce fin joyau, ce cher trésor, —  
Va par un vieux banquier avare  
Être achetée, — au poids de l'or.

Le soleil pourra-t-il, sans crime,  
Éclairer le jour odieux  
Qui change, en femme légitime,  
Cette pécheresse aux doux yeux ?

Plaignez, Amours ! mon infortune ;  
Pleurez, petits Amours joufflus !  
Ses bras mignons, sa tresse brune,  
Hélas, ne m'appartiennent plus...

Pourtant, qui sait ? De la coquette,  
Hier encor, j'étais l'amant...  
Est-il possible que Suzette  
M'ait oublié si promptement ?

Quand demain son époux et maître  
Voudra faire valoir ses droits.  
Le pauvre homme sera peut-être  
Le plus à plaindre de nous trois.

L. G.

## Glanage.

Simple rappel. — Nous croyons devoir rappeler à qui de droit que c'est au mois de Juillet prochain qu'aura lieu à Liège la grande exposition décennale, organisée par la Société royale agricole de l'Est de la Belgique.

Le public espère toujours que l'administration communale profitera de cette occa-

sion pour organiser quelques petites fêtes.

Si cet espoir doit se réaliser, il serait temps que nos édules commencent à donner signe de vie.

Qu'on le leur hurle à l'oreille !

\* \* \*

Great-attraction. — C'est demain dimanche que s'ouvrira en notre ville le Congrès eucharistique (!!!!)

Les têtes de pipes sont dans une joie que je n'hésite pas, pour ma part, à qualifier de céleste !

Songez donc ! Moyennant un versement préalable de 10 francs, ils ont droit (c'est la Gazette de Liège qui l'annonce) :

1° A la réception du compte-rendu complet du Congrès (un beau volume in 8°);

2° A l'assistance à toutes les séances du Congrès (réunions de sections et assemblées générales);

3° A une place réservée pour les cérémonies religieuses célébrées dans la collégiale de Saint-Martin et dans la Cathédrale de Liège.

Les versements des dames leur confèrent les mêmes avantages, sauf l'assistance aux réunions des sections.

Pour quelles raisons les dames seraient-elles bien exclues des réunions des sections ? Je me le demande avec inquiétude !

\* \* \*

Documents parlementaires. — Cueilli dans le feuilleton des pétitions adressées à la Chambre des représentants :

« Des habitants de Denderwindeke demandent une enquête sur la situation actuelle de la prostitution publique, ainsi que l'examen des mesures préventives et répressives à édicter par la loi. »

Pourquoi, diable ! les habitants de Denderwindeke (4 kilomètres de Ninove, 38 d'Audenarde, 46 de Gand), tiennent-ils à connaître d'une façon si précise la situation de la prostitution ?

Denderwindeke et Mystère !

\* \* \*

Une compensation ! — Extrait des journaux Russes :

« Le conseiller intime M. Aponchtine, qui, il y a quelques jours, a été souffleté à Varsovie par l'étudiant Zukovitch, vient d'être décoré du grand-cordon de l'ordre d'Alexandre Newsky. »

Il y a dans notre pays des citoyens qui se laisseraient volontiers gifler pour obtenir seulement la croix de chevalier. N'est-ce pas, Monsieur le Major !...

\* \* \*

Bon voyage. — Le gouvernement a enfin trouvé quelqu'un pour le représenter au couronnement du Czar.

Le général Nicaise a bien voulu se charger de cette haute et glorieuse mission.

Nicaise !.. Un vrai nom prédestiné, quoi ! car le fait est qu'il faut être..... Mais n'insistons pas !

\* \* \*

Panache vacant. — On disait hier soir que M. Florent Raikem avait l'intention de solliciter la poste de major des chasseurs-éclaireurs de notre garde civique.

Nous pouvons affirmer qu'il n'y a rien de fondé dans cette rumeur.

L'éminent avocat catholique n'a jamais eu l'intention qu'on lui prêtât, et nos braves chasseurs sont toujours à la recherche d'un major.

\* \*

**Excelsior.** — La nouvelle voie de communication récemment ouverte entre les rues du Péry et Hors-Château n'est pas encore officiellement baptisée. Mais les gamins des alentours lui ont déjà donné un nom tout à fait en situation.

Ils l'appellent la *rue des asthmatiques*. Recommandé aux fonctionnaires de l'administration qui ont la dénomination des rues dans leurs attributions.

\* \*

**Beautés du régime censitaire.** — *L'Annuaire statistique* qui vient de paraître nous donne la composition du corps électoral.

Il y a en Belgique 120,955 électeurs généraux sur une population totale de 5,585,846 habitants.

Dans ce nombre les cultivateurs figurent pour 23,121 électeurs et les débitants de boissons pour 8,558.

En revanche les différentes professions libérales, les arts, la presse, l'enseignement public ne fournissent EN TOUT qu'un chiffre de 8031 électeurs.

N'est-ce pas qu'un régime électoral qui produit de semblables résultats est un bien beau régime ?

BRICOLEUR.

### Dura Lex sed Lex.

On pouvait lire lundi dernier dans le *Journal de Liège* le terrible fait-divers que voici :

« Samedi, les membres du tribunal de première instance, sur l'ordre de M. le ministre de la justice, se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de M. le président de Trooz.

« En exécution de l'article 4 de la loi du 25 ventôse an XI, qui décide que le notaire qui n'habite pas au lieu où il doit avoir sa résidence sera *démissionné*, le tribunal, sur le réquisitoire de M. le procureur du Roi, a décidé qu'il y avait lieu de proposer au gouvernement de *démisionner* le notaire Barbier, celui-ci ayant cessé depuis plusieurs mois de résider. »

Vous croyez que je vais me livrer à des commentaires ? eh ! bien vous vous trompez ! Je remballé au galop ma plume, car c'est le cas ou jamais d'employer le vieux cliché : Tout commentaire serait superflu.

BRICOLEUR.

### Bains Militaires.

— Mon colonel, je viens prendre congé de vous, et vous remercie de votre généreuse intervention. Grâce à vous, je vais pouvoir soigner ma blessure.

— Où vous envoie-t-on ?

— A l'hôpital militaire de X.-les-Bains.

— Je vous plains, lieutenant. Ce sont des eaux du diable. Ah ! mille tonnerre ! Elles m'ont fait un effet... Tenez-vous à vous marier ?

— Pas le moins du monde.

— Eh bien ! ne prenez pas de bains...

— Je ne vois pas le rapport, mon colonel...

— Ecoutez-moi ; vous me promettez le secret ?

— Vous avez ma parole.

— C'était en... Vous consulterez l'annuaire. Un matin, à la manœuvre, je tombe de cheval. Rien de cassé, Dieu merci ! Mais je n'en valais guère mieux. On m'envoya donc, moi aussi, à l'hôpital militaire de X.-les-Bains. Je n'ai rien à dire de son installation. Les cabinets sont très confortables. C'est très bien.

A l'époque dont je vous parle, le docteur de l'établissement habitait avec sa famille un pavillon qui donnait sur la grande cour de l'hôpital. Sa famille se composait de sa femme et d'une fille unique. Sa femme... un sapeur en jupons. Moustaches aux lèvres, l'œil vif, le nez rouge, et un em-

bonpoint à se refuser à tout alignement. Sa fille !... Ah ! Mais ce n'est pas le moment de la détailler. Elle s'appelait Agathe, et elle avait vingt ans. Quand elle traversait la cour, soit pour faire une commission de son père dans l'intérieur de l'hôpital, soit pour aller se promener dans la ville avec sa mère, nous ne manquions jamais de nous écrier en chœur : *Prelotte !* si elle était la femme d'un autre, comme elle ferait bien notre affaire !

Elle nous aurait effrayés bien davantage si nous avions seulement soupçonné les plans ténébreux de sa mère... Mais je ne savais rien, tout comme mes camarades ; et, quand j'ai su... il était beaucoup trop tard.

Cette mère ambitieuse, confiante dans la merveilleuse beauté de sa fille, avait d'abord rêvé pour elle un mariage splendide. Mais comme sœur Anne, elle ne vit rien venir.

Elle fut donc obligée de se rabattre sur les malades de son mari. Lorsque j'arrivai pour ma chute de cheval, elle en était arrivée à cette conclusion vraiment maternelle que, pour se débarrasser de sa fille chérie, il ne fallait reculer devant rien. Aussi, se tenait-elle à l'affût, guettant une occasion qu'elle aurait fait naître au besoin, coûte que coûte.

Pendant mon séjour à l'hôpital, je n'avais pas fui Agathe, mais je ne l'avais pas non plus recherchée. C'est à peine si je lui avais adressé la parole durant les courtes visites que je crus devoir faire à sa mère ; je n'avais jamais dansé avec elle au Casino. J'aurais dû m'en tenir là. Mais, quelques jours avant mon départ, il me sembla convenable de lui proposer un quadrille, en reconnaissance des bons soins que son père m'avait prodigués.

Elle avait ce soir-là, une robe blanche très décolletée, avec une fleur rouge... Ah ! lieutenant, si vous l'aviez vue... — Mais ce n'est pas encore le moment de la détailler.

Elle accepta mon invitation avec un empressement qui aurait dû me donner à réfléchir. Nous primes place parmi les danseurs, et nous causâmes, tant bien que mal, de choses et autres.

A la pastourelle, elle me fit brusquement cette question :

— N'allez-vous pas nous quitter dans quelques jours ?

— En effet, mademoiselle, mes muscles...

— Tant pis, monsieur. Les danseurs comme vous sont rares. Mais ne reviendrez-vous pas l'année prochaine ?

— Je ne le crois pas.

— Alors, voulez-vous me permettre de vous adresser tout de suite ma petite requête ?

— Parlez, mademoiselle.

— Eh bien, monsieur, je collectionne tous les malades de mon père, et je serais désolée si vous manquiez à ma collection.

— Que faut-il faire, mademoiselle, pour être collectionné par vous ?

— Il faut me donner votre photographie en uniforme.

— Je vous l'apporterai demain.

— Quand cela ?

— Après mon bain.

— Merci, monsieur.

Vers minuit, je lui demandai une valse pendant laquelle il ne fut pas question de ma photographie. Après quoi, j'allai me coucher.

Le lendemain matin, à neuf heures, j'étais dans un bain. Baptistin, l'infirmier, me l'avait servi beaucoup trop chaud. J'étais rouge comme un homard après sa cuisson. La demi-heure réglementaire écoulée, je sonnai Baptistin pour avoir un linge. Le drôle ne vint pas. Je sonnai plus fort... pas plus d'infirmier que sous la main. Impatient, furieux et littéralement cuit, je sors de ma baignoire, je jette un caban sur mes épaules, j'ouvre la porte de mon cabinet, je franchis le couloir et j'arrive à la petite pièce du fond où je dois trouver un peignoir et des serviettes.

Je me dépêche le plus possible. Je n'aurais pas été flatté d'être rencontré aussi peu vêtu. Figurez-vous Eve dans une guérite.

Je m'empresse donc d'ouvrir la porte du chauffage, lorsque j'entends sonner violemment d'un cabinet. Je me dis : — C'est un camarade qui demande son linge, lui aussi. En l'absence de Baptistin, rendons-lui le service de le lui apporter moi-même.

Je prends bien vite un second peignoir et un supplément de serviettes ; et, mes deux paquets sous le bras, j'accours au cabinet de mon camarade. Il n'avait pas mis le verrou. J'ouvre, et... mille millions de tonnerre ! c'est Agathe hors de l'eau et sans voiles !

Ah ! lieutenant, si vous l'aviez vue !... Voici le moment de vous la détailler. Je commence par le haut. Des cheveux noirs, des yeux expressifs, la narine ouverte, la lèvre rouge, le teint chaud. Et puis, les épaules rondes, la poitrine orientale, le buste ferme et cambré. Et puis la taille souple, les jambes à faire damner un saint. Enfin, Vénus sortant de l'onde avec des formes qui rappellent l'antique et un port qui remonte à la Renaissance.

A ma vue, elle pousse un léger cri, écarte ses bras, et instinctivement fait le geste de ramener son fichu sur sa poitrine ; mais comme elle ne remena rien du tout, et que ses jupons ne se trouvaient pas à sa portée, elle prit le parti de se blottir dans le grand rideau de la fenêtre. Cela fait, elle me regarda bien en face, et d'un ton courroucé :

— Mais, monsieur !... mais, monsieur !... me dit-elle, sans pouvoir trouver la fin de la phrase.

Cette rencontre inattendue et si peu conforme au règlement m'avait tellement ahuri que je restais coi, mais cependant, à son apostrophe, je compris que j'avais à m'excuser.

— Mademoiselle, ce n'est pas ma photographie en uniforme que je vous apporte. Je ne vous savais pas dans ce cabinet, je vous jure. J'ai pensé tout simplement qu'un camarade avait besoin de linge, et je...

Elle ne me laissa pas le temps de conclure. Elle partit d'un grand éclat de rire. Je m'aperçus dans un petit miroir, et je m'expliquai sans peine le motif de son hilarité. Confus, troublé et plus rouge que jamais, je me blottis dans mon caban comme elle dans son rideau, et je fais demi-tour à droite, du côté de la porte. Mais, trop tard, hélas ! La porte était obstruée par l'embonpoint de sa mère, qui trouvait enfin l'occasion tant souhaitée et qui n'était pas femme à la lâcher.

Je voulus l'escalader ; mais elle me repoussa en criant si fort, que tout l'hôpital accourut et fut témoin du scandale. Il ne me restait plus qu'à épouser Agathe. Ce que je fis.

Vous voilà prévenu de l'effet des eaux d'X.-les-Bains. Si, après ça, lieutenant, vous osez me soutenir qu'elles sont salutaires...

— Mais, colonel, je ne vois pas qu'elles aient nui à votre santé. Vous allez très bien, aujourd'hui.

— Je le crois bien ! je suis veuf.

F. F.

### PREMIER CHAGRIN

Brune fille au charmant sourire  
Tu vins sur l'aile du hasard,  
Et je sentis, comme un lyre,  
Vibrer tout mon être en délire,  
Tremblant sous ton premier regard.

Puis, le soir, devant la nature  
Qui se voile pour s'assoupir,  
Nous devisions à l'aventure,  
J'écoutais ta voix douce et pure,  
Et ce fut le premier soupir.

Les saules bleuâtres des rives  
Pleuraient sur le fleuve apaisé,  
Nous regardions les eaux plaintives.  
Je frolai tes lèvres naïves,  
Et ce fut le premier baiser.

Dans ses rêves le cœur se plonge.  
Aimer toujours sous le ciel bleu,  
C'est le bonheur. Cruel mensonge !  
Tu partis, hélas ! comme un songe,  
Et ce fut le premier adieu.

Tu partis et moi, tout morose  
De t'avoir caché mon secret,  
Je parcourais la chambre close  
Où tu t'endormis, blanche et rose,  
Et ce fut le premier regret.

G. M.

### Bibliographie

MM. les Jésuites n'ont jamais manqué d'apologistes pour célébrer leurs crimes, chanter leurs vices, prôner leurs infamies.

Maintes plumes vigoureusement taillées se sont mises complaisamment — et non sans bénéfice — au service de cette caste et en ont éloquentement plaidé la cause. Mais l'histoire, qui ne s'accommode pas de ces falsifications, de ces entorses, de ces travestissements, a fini par faire éclater sa lumière et éclairer l'opinion publique sur les disciples de Loyola.

A côté des faits, c'est-à-dire de tous les méfaits, qui figurent à l'actif de ces destructeurs de tout ordre moral et social, viennent se placer des doctrines qui sont des trésors d'édification sur la valeur et les mérites de ces bons apôtres.

Tous les ouvrages parus sur la matière ont généralement le tort d'être longs — ce qui s'explique par l'étendue du sujet — mais ce qui les rend aussi inabornables au grand nombre.

Un ouvrage bref, concis, basé sur des documents authentiques, et sainement coordonné, sans passion comme sans faiblesse, manquait ici.

Il nous semble que la lacune est comblée par le livre *« Historique des Jésuites, leur origine, leur fondation, leur organisation, etc. »* par J. D. B. qui vient de paraître à Bruxelles, à l'imprimerie Van Buggenhoudt, rue d'Isabelle, 42.

Le livre qui ne coûte que fr. 1-50, rappelle beaucoup celui de M. Paul Bert, dont l'apparition jeta une si grande panique parmi les cafards, en France.

Ce travail sur les Jésuites nous semble appeler à un réel succès.

Tel est notre sentiment à la lecture des ignominies et des ordures de cette secte néfaste dans l'humanité !

Notre réclame n'est pas payée ; elle part seulement d'un mobile : celui de soutenir la lutte implacable, acharnée, contre tout ce qui tend à enrayer le progrès, à étouffer l'esprit moderne.

La satisfaction que nous avons éprouvée en lisant ces pages irréfutables, dont chaque ligne est une vérité qui cingle jusqu'au sang la face blême de la théocratie, d'autres la goûteront avec nous, nous le pensons.

### Théâtre du Pavillon de Flore

On annonce pour jeudi prochain, une représentation du *Monde où l'on s'ennuie*.

Parmi les interprètes, nous remarquons tout spécialement M<sup>me</sup> Devoyod, pensionnaire du Théâtre Français, qui obtint un si grand succès lors de son passage à Liège.

Il y aura certainement foule jeudi au Pavillon. Le lendemain la troupe de M<sup>me</sup> Devoyod, donnera une excellente comédie *Une perle*, pièce peu ou pas connue des Liégeois. EGO.

### EDEN THÉÂTRE.

Le succès du *trio Massini*, s'affirme tous les soirs, c'est avec justice du reste, car c'est réellement beau. Une nouvelle attraction nous est offerte en ce moment par M. Senn ; je veux parler du ballet *Andalous* sous la direction d'un excellent maître M. Prous. Ces artistes chorégraphes dansent des danses de caractère dans lesquelles ils intercalent des chansons espagnoles. Danses et chansons sont excessivement originales, et le tout est exécuté avec grand soin et beaucoup d'ensemble ; puis ce qui ne gâte rien, au contraire, les ballerines sont charmantes. Ajoutez à ces deux éléments à succès, les sœurs Rose fort applaudies, un Chinois, Arr-Ya, jongleur très habile, M. Mailvail avec ses imitations, et M<sup>lles</sup> Maria et D'Hervilly, deux chanteuses assez piquantes, puis une chanteuse d'école, enfin M<sup>me</sup> Alberty, qui a dû savoir chanter.... J. V.

### CASINO GRETRY

Bureau à 7 1/2 h. Rideau à 8 h.

Direction de M. ADOLPHE SENN

TOUS LES SOIRS

### EDEN-THÉÂTRE

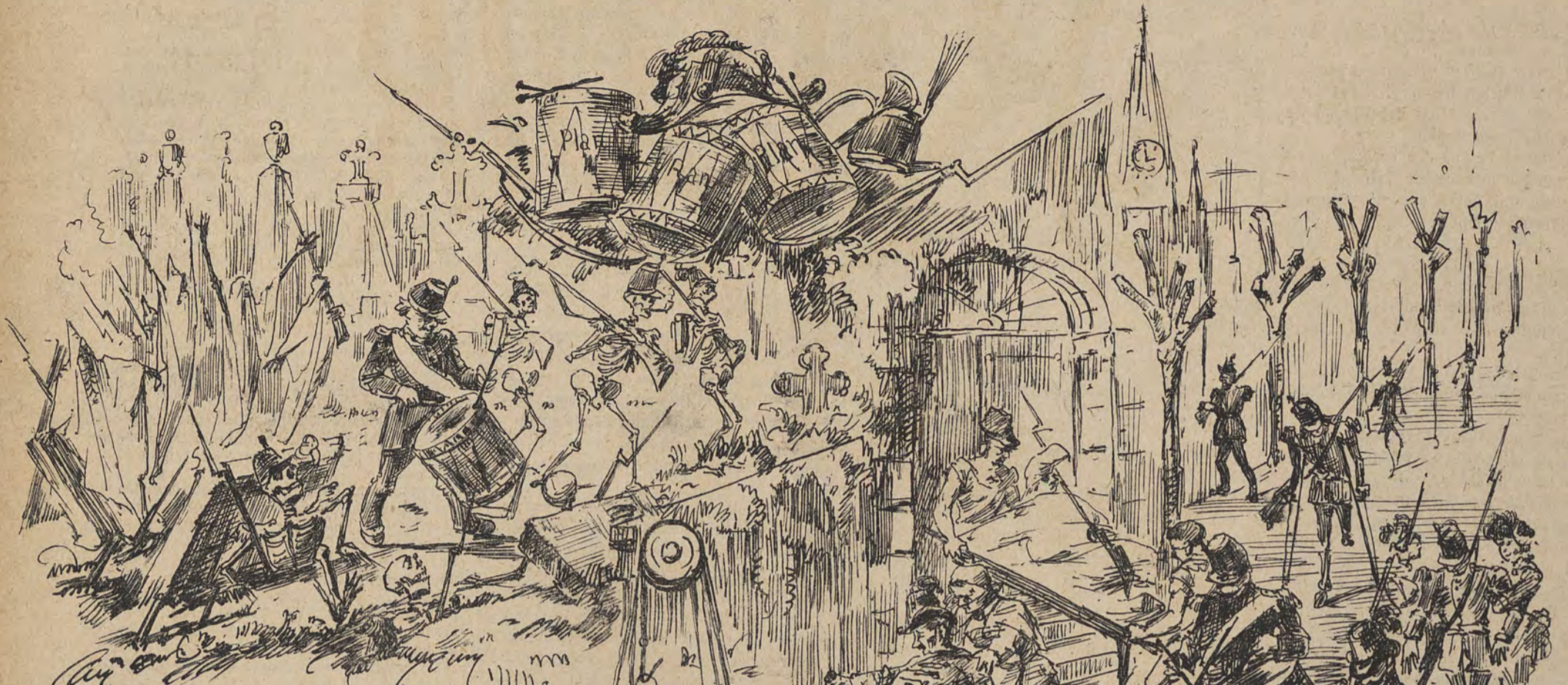
Chant, Ballet, Fantomime, Excentricités, Gymnastique.

Orchestre composé de 20 musiciens, sous la direction de M. Wolfcarius.

Prix des places : Places réservées, 2 frs. ; Parterre, 1 fr. ; Galeries, 50 centimes ; 25 centimes en plus par place, les Dimanches et jours de Fête.

Liège.— Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelet.

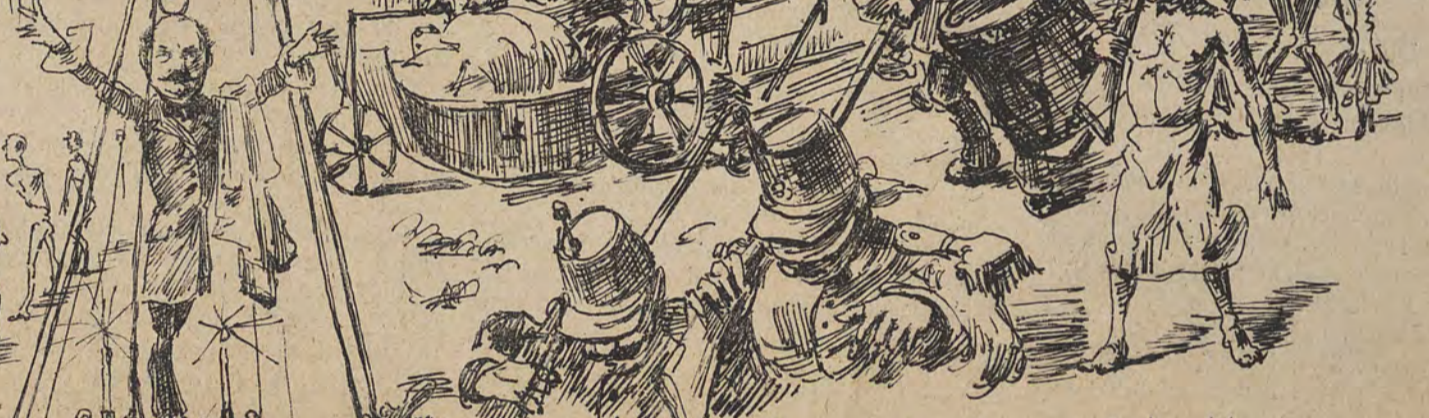
# GARDE CIVIQUE. (Le nouveau Recrutement)



Le Rappel au Champ des morts



Afin de compléter les cadres le vestiaire libéral se décide à habiller les indigents.



Le Rappel dans les rues de la ville



Les chasseurs demandant un major

Au bel Alfred. Les officiers reconnaissants



(1) Devant les panaches Attitude des gardes avant les élections



(2) Les mêmes après les élections



49 ans ... passe

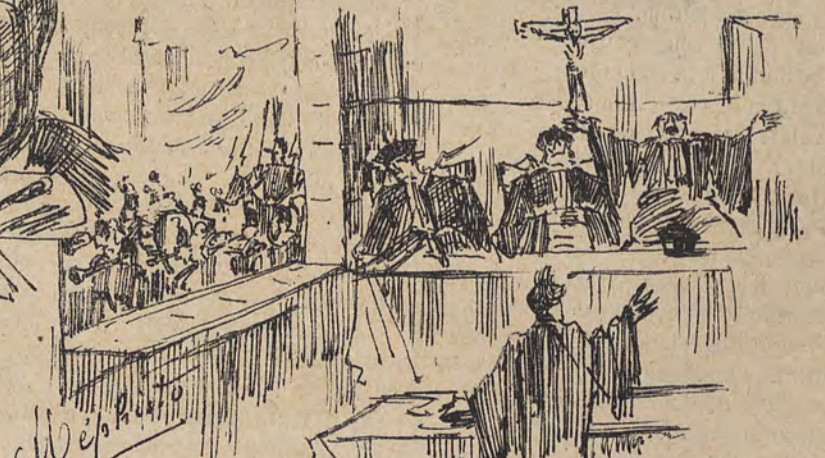
35 ans

65 ans

Bébé 3 ans

28 ans

Effet des convocations sur quelques-unes des dernières recrues



La musique du 10<sup>e</sup> troublant le sommeil des juges le tribunal trouve bon de lui défendre de jouer sur la place St Lambert